



HAUTE FIDÉLITÉ
PÔLE RÉGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES HAUTS-DE-FRANCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée en Préfecture de l'Oise sous le numéro W601002842
Siège social : 8 avenue de Bourgogne 60000 Beauvais

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 14 MARS 2018

Le mercredi 14 mars 2018 à 10h00, les membres de l'association HAUTE FIDÉLITÉ, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de l'Oise et publiée au journal officiel le 19 mars 2005, identifiée au RNA sous le numéro W601002842, n° SIRET 482 002 177 00012, dont le siège social est sis au 8 avenue de Bourgogne à Beauvais (60000), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la Condition Publique (59), sur convocation faite par le Conseil d'administration, selon lettre simple adressée le 27 février 2018 à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que mandataire.

Sont présents avec voix délibérative :

4ÉCLUSES (Les)	DELBECQ	Aurélien
9-9BIS - Le Métaphone (Le)	GALAN	Olivier
Aéronef (L')	OLLA	Benoît
ARA (L')	DEBERGUE	Catherine
ASCA / Ouvre-boîte (L')	RENAULT	Philippe
BIC (La)	LETENEUR	Hervé
Biplan (Le)	LECLERC	Magali
Biscuiterie (La)	FIRMIN-BRIHIER	Jennifer
Campus des musiques actuelles (Le)	ADAM	Arnaud
Cave aux poètes (La)	LEFEVRE	Nicolas
Dynamo	BAILLEUX	Camille
Escapade (L')	CUVILLON	Yann
Festival Pic'arts	LETOFFE	Dominique
Grand Mix (Le)	COLIN	Boris
Grange à musique (La)	BOUQUE	Thomas
In the sun prod	MAROLLE	Céline
Loisirs et culture	DARDELET	Benoît
Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine
Manekine (La)	BOUCHEKHCHOUKH	Karim
Manufacture (La)	JOSSE	Lydia

Nautilus (Le)	BOSTVIRONNOIS	Laurent
Nuits secrètes (Les)	HUFFORD	Martial
Play it loudly	DEBARGE	Cyril
Radio Graf'hit	CALMELS	Nicolas
Relief	LYLEIRE	Angélique
Sostenuto	LECLERC	Magali
Vailloline	SZCZEPANEK	Maxime
Weezart	LOMPREZ	Gary

Sont représentés avec voix délibérative :

Bougez Rock	DECASTIAUX	Sébastien
Briqueterie (La)	GALLOIS CAUCHY	Aurélie
Caves à musique (Tergnier) (Les)	BECRET	Nadine
ESMD	LANCIEUX	Bertrand
Espace culturel Picasso	NAKIB	Nacéra
Flonflons	BOUTE	Lilian
Fructôse	DAVENNE	Alexandra
Maison (La)	VERNAY	Vadim
Malterie (La)	LOUFRANI	Bastien
PFM	PASQUALINI	Jean
Poche (Le)	DELSART	François
Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas
Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica
Salle St Gobain	TARLAY	Nicolas

Sont présents sans voix délibérative :

HAUTE FIDÉLITÉ	DABETIC	Milena
HAUTE FIDÉLITÉ	DEMARCHE	François
HAUTE FIDÉLITÉ	NICOLAS	Julien

L'Assemblée réunissant 42 membres présents ou représentés sur les 54 membres composant l'association, soit plus de la moitié des adhérents, peut donc délibérer régulièrement.

L'Assemblée est présidée par Antoine GRILLON et Boris COLIN, en qualité d'administrateur de l'association. Julien NICOLAS est désigné comme secrétaire de séance.

François DEMARCHE rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport moral et questions sur le rapport d'activités du Patch ;
- lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- lecture du rapport général du commissaire aux comptes ;
- examen et approbation du rapport moral et des comptes dudit exercice ;
- affectation du résultat de cet exercice ;

- lecture du rapport moral et questions sur le rapport d'activités du RAOUL ;
- lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- examen et approbation du rapport moral et des comptes dudit exercice ;
- affectation du résultat de cet exercice ;

- présentation du budget prévisionnel 2018 de HAUTE FIDÉLITÉ ;
- élections du Conseil d'Administration et du Bureau de HAUTE FIDÉLITÉ ;

- questions diverses.

Il est procédé à un tour de table de présentation rapide de l'ensemble des membres présents.

1. RAPPORT MORAL ET DE GESTION, RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES - EX-ASSOCIATION PATCH

Antoine GRILLON (ex-Président du Patch) procède à la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé en binôme avec Boris COLIN (ex-Président du RAOUL). Ce rapport est annexé au présent procès-verbal. François DEMARCHE complète ce rapport moral par une présentation du bilan d'activité 2017 du Patch.

Julien NICOLAS présente le rapport de gestion proposé par le Conseil d'administration et les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêtés au 31 décembre 2017.

Madame GOURGUECHON, collaboratrice de Madame TREBOUTTE au sein du cabinet SECOVI, procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes du Patch, qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2017.

Deux résolutions sont mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion du Patch, prend acte et approuve le contenu de ces deux rapports, ainsi que les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à savoir le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix : 42 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice écoulé s'élevant à + 18 264 euros, telle qu'elle lui est proposée par le conseil d'administration. Elle décide, en conséquence, d'affecter cet excédent au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix : 42 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

2. RAPPORT MORAL ET DE GESTION – EX-ASSOCIATION RAOUL

Boris COLIN (ex-Président du RAOUL) procède à la lecture du rapport moral de l'exercice écoulé en binôme avec Antoine GRILLON (ex-Président du Patch). Ce rapport est annexé au présent procès-verbal. Milena DABETIC complète ce rapport moral par une présentation du bilan d'activité 2017 du RAOUL.

Catherine DEBERGUE présente le rapport de gestion proposé par le Conseil d'administration et les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêtés au 31 décembre 2017.

Deux résolutions sont mises aux voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport de gestion du RAOUL, prend acte et approuve le contenu de ces deux rapports, ainsi que les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à savoir le bilan et le compte de résultat tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix : 42 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice écoulé s'élevant à + 9 296 euros, telle qu'elle lui est proposée par le conseil d'administration. Elle décide, en conséquence, d'affecter cet excédent au poste « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix : 42 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

3. BUDGET PRÉVISIONNEL ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2018

François DEMARCHE, Milena DABETIC et Julien NICOLAS présentent les grands axes du programme d'activités 2018 qui reprend les six missions du projet-cadre : observation, ressource, concertation et coopération, appui aux acteurs, accompagnement, expérimentation et innovation.

Le programme d'activités 2018 s'appuie sur un budget prévisionnel élaboré sur un principe de prudence aux regards des incertitudes concernant les différentes demandes de subventions effectuées. Il est notamment marqué par l'arrivée prochaine de deux nouveaux salariés : Hélène LACHAMBRE sur le poste de chargée des études et de l'observation (site Amiens) et de Geoffrey SÉBILLE, sur le poste de chargé de ressource et communication (site Roubaix).

Plusieurs remarques émergent de cette présentation :

- Concernant les enjeux liés au Contrat de filière « musiques actuelles » (Etat, Région, CNV), il paraît nécessaire d'aborder ce thème lors du séminaire des adhérents de HAUTE FIDÉLITÉ, qui se déroulera à la fin du mois de mai (lieu à confirmer).
- En plus des sujets clefs (Contrat de filière par exemple), François DEMARCHE propose de créer un sondage avec une liste de thématiques qui pourraient faire l'objet d'un atelier lors du séminaire, afin d'être au plus près des besoins et envies des adhérents.
- Enfin, François DEMARCHE et Milena DABETIC rappellent que les outils de communication ne sont pas encore tous en place. Les adhérents peuvent se saisir de la liste adherents@haute-fidelite.org. Des listes plus thématiques sont à venir (éducation artistique et culturelle, programmation, technique, etc.).

4. ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les candidates et candidats à un poste au sein du Conseil d'administration sont invités à présenter leurs structures et leurs motivations. Il est rappelé que le Conseil d'administration est « élu à bulletin secret, par suffrage universel uninominal à un tour » par l'Assemblée Générale.

Après dépouillement des votes, le résultat de l'élection du Conseil d'administration est le suivant :

COLLÈGE	STRUCTURE	MANDATAIRE		DURÉE DU MANDAT
DIFFUSION (1)	Grand Mix (Le)	COLIN	Boris	2 ans
DIFFUSION (1)	Aéronef (L')	OLLA	Benoit	1 an
DIFFUSION (1)	ASCA/Ouvre-Boite (L')	RENAULT	Philippe	1 an
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	ARA (L')	DEBERGUE	Catherine	2 ans
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Prolifik Records	OSSYWA	Nicolas	2 ans
FORMATION ET TRANSMISSION (2)	Relief	LYLEIRE	Angélique	1 an
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	In The Sun Prod	MAROLLE	Céline	1 an
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Play It Loudly	DEBARGE	Cyril	1 an
PRODUCTION ARTISTIQUE/CRÉATION (3)	Sostenuto	LECLERC	Magali	2 ans
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Radio Campus Amiens	VAILLANT	Jessica	2 ans
INFORMATION/MÉDIAS (4)	Wezaart	LOMPREZ	Gary	1 an
INFORMATION/MÉDIAS (4)	PFM	PASQUALINI	Jean	1 an
COLLÈGE AISNE	Festival Pic'Arts	LETOFFÉ	Dominique	1 an
COLLÈGE OISE	Grange à Musique (La)	BOUQUE	Thomas	2 ans
COLLÈGE NORD	Dynamo	BAILLEUX	Camille	2 ans
COLLÈGE PAS-DE-CALAIS	9/9bis - Métaphone (Le)	GALAN	Olivier	2 ans
COLLÈGE SOMME	Lune des Pirates (La)	GRILLON	Antoine	2 ans

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Antoine GRILLON et Boris COLIN clôturent l'Assemblée Générale Ordinaire et déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Boris COLIN, administrateur.

Fait à Roubaix, le 14 mars 2018.

Boris COLIN

